

en elles par des prévarications multiples. Lui les purifiait, les redressait, asséchait leurs ulcères. Puis il les passait au feu du Saint-Esprit et les renvoyait dans le monde, capables désormais de plaire à Dieu.

Pour exercer ce pouvoir, fut-il servi par ses dons naturels? Nullement. Au séminaire, s'il marqua par sa piété, il fut loin de se montrer un brillant élève. Il apprenait avec peine, retenait difficilement, se troublait lorsqu'il lui fallait parler en public. Ce fut au point que, passant son examen de théologie, il ne put que balbutier, de sorte que les examinateurs se demandaient s'ils devaient l'admettre à l'ordination.

Pourtant, comme ses supérieurs étaient unanimes à louer son humilité, sa ferveur, son exactitude, sa dévotion à la Vierge et au Saint-Sacrement, le grand vicaire Courbon, éclairé de Dieu, pressentit qu'on ne courait point de risque en lui conférant la prêtrise. " Je le reçois, dit-il, la grâce divine fera le reste. "

Elle le fit. Et comment mérita-t-il d'acquérir cette éloquence qui ressuscitait les coeurs, ce savoir infus qui lui facilitait la solution des cas de conscience les plus embrouillés ?

Par la prière et par l'amour.

Un prêtre, que les railleries dont certains lardaient sa so-disant ignorance, voire sa " bêtise ", disposaient mal à lui rendre justice, vint l'étudier. La force lumineuse du prône que le Bienheureux prononçait en chaire l'ébahit, culbuta toutes ses préventions.

— Monsieur le curé, lui demanda-t-il, l'office terminé, où donc avez-vous fait votre théologie ?

— Là, répondit le Bienheureux en lui désignant son prie-Dieu.

Ce monosyllabe, ce geste résumant les vertus génératrices de sa maîtrise dans le traitement des maladies spirituelles.

Lorsqu'il vint à Ars pour la première fois, après sa nomina-